



Wallonie

## COMMUNE DE BERLOZ

### URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est M. et Mme ANDRE-ANDRIESCU demeurant Montagne Sainte Walburge 6/72 à 4000 LIEGE.

Le terrain concerné est situé rue de la Drève à Berloz, et cadastré 1ère division, section A, n°887G/partie.

Le projet consiste en la construction d'une habitation avec atelier et présente les caractéristiques suivantes : « construction ou reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ».

Le dossier peut être consulté **DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DE CONFINEMENT**, pendant les jours d'ouverture de l'administration, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 16h00 à 17h00, ainsi que le mardi jusqu'à 20h00, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU MOINS 24H A L'AVANCE**, à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du lundi 1<sup>er</sup> juin au lundi 15 juin 2020 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse [commune@berloz.be](mailto:commune@berloz.be).